



Faculté de médecine

MD

HOSP2240 Initiation à l'éthique et à la bioéthique

[30h]

Enseignant(s): Mylene Botbol
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Nous faisons le constat que par le développement accéléré des sciences bio-techno-médicales, par l'emprise croissante de la maladie et de la santé dans le corps social, par l'accélération de la prise de conscience des droits des patients, tout personnel de santé sera, tôt ou tard, confronté à des problèmes éthiques ou de bioéthique. De plus, l'impact des questions éthiques et bioéthiques dans le domaine du soin devient une modalité d'expression de multiples tensions qui traversent l'hôpital et les autres instances de la santé. Ces diverses considérations font plus que jamais apparaître l'importance d'un enseignement conscient des enjeux qu'il véhicule.

- Introduire l'étudiant dans une réflexion historique.
- Etre capable de démontrer la pertinence théorique et pratique d'une telle démarche.
- Fournir les concepts majeurs et les instruments d'interprétation d'une situation.
- Passer en revue les problématiques majeures rencontrées dans la pratique contemporaine.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

La problématique.

L'homme.

- l'essence de l'humain.
- le fonctionnement anthropologique de l'éthique.

La médecine et la maladie.

- la maladie comme crise subjective.
- l'interprétation professionnelle de la maladie.
- les origines de la profession médicale.
- la réduction systématique.

L'enjeu.

- le déni ou la parole.

La relation soignant-soigné.

- le risque d'aliénation.
- le normal et le pathologique.

L'aide médicale aux limites de la vie.

- l'indispensable tiers exclu.
- l'énigme de l'embryon.
- le silence de la mort.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation : examen écrit portant sur la compréhension du cours et sur la capacité d'application des concepts dans une situation donnée.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

HONU22/G	Deuxième licence en sciences de la santé publique (gestion des institutions de soins, gestion hospitalière)	Obligatoire
HONU22/N	Deuxième licence en sciences de la santé publique (gestion des institutions de soins, admini. soins infirmiers)	Obligatoire